



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

**Direction Départementale des Finances
Publiques de Maine-et-Loire**

Pôle d'Évaluation Domaniale

1 rue TALOT
BP 84 112
49 041 ANGERS CEDEX 01

Courriel:
ddfip49.pole-evaluation@dgfip.finances.gouv.fr

Pour nous joindre :

Affaire suivie par : Pascale GUEDEZ
Courriel : pascale.guedeze@dgfip.finances.gouv.fr
Téléphone : 02 41 22 03 65

Réf DS : 11448805

Réf OSE : 2023-53130-11304

Région Pays de la Loire
Pôle Gestion des actes fonciers, immobiliers et
assurances.

1 rue de la Loire
44966 NANTES CEDEX 9

Angers, le 06/03/2023

LETTRE VALANT AVIS DU DOMAINE.

Objet : saisine pour prorogation de la valeur vénale fixée par l'avis n° 2021-53130-39269

Par une saisine du 09/02/2023, vous sollicitez la prorogation de l'avis sur la valeur vénale de lots détenus en copropriété au sein d'un ensemble immobilier de 7 bâtiments dits « A » à « G » avec cour bâtis sur les parcelles cadastrées section CL n° 489 et 490 pour 14 a 34 ca , 43 quai Gambetta / Angle de la rue de Cambrai à LAVAL, en vue de leur cession pour un prix négocié de 1 200 000 €.

Ces lots correspondent aux locaux de l'ancienne antenne du Conseil Régional et sont à usage principal de bureaux, avec un logement :

- lot n° 1 : au sous-sol, accès par la cour (quai Gambetta), l'ensemble des caves et des parkings.
- lot n° 4 : accès par quai Gambetta, un ensemble de bureaux situés au rez-de-chaussée des bâtiments A, B, C, au premier étage du bâtiment C, au deuxième étage des bâtiments D et E, au troisième étage du bâtiment E et combles du bâtiment A.
- lot n° 5 : accès par la partie commune (quai Gambetta), un appartement situé au premier étage du bâtiment A.

La consistance de ces biens n'a pas été modifiée depuis le précédent avis.

La valeur vénale de cet ensemble immobilier fixée à 1 500 000 € hors droits et charges avec marge d'appréciation de 20 % est reconduite.

Le présent avis est valable 12 mois.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Directeur Départemental des Finances
publiques, et par délégation,



Christine TEXIER-SMARZ
Administratrice des Finances publiques Adjointe

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-200083392-20231113-S09-BC-199-2023-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/11/2023

Mise en ligne : 25-10-23